



Projet financé par
l'Union européenne



PROJET EUROMED JUSTICE III

Accès à la justice et aide judiciaire

GT 1.1.3

PRÉPARATION D'UN MANUEL

Manuel qui recense et décrit les approches et bonnes pratiques susceptibles d'améliorer l'accès à la justice et l'aide judiciaire

« Simplification des procédures, procédures orales et modes alternatifs de résolution des conflits »

Sofia (BG), du 6 au 8 novembre 2012

ORDRE DU JOUR

Lundi 5 novembre 2012

Arrivée des participants à l'hôtel et premier contact avec les membres de l'équipe chargée de la mise en oeuvre du projet.

Mardi 6 novembre 2012

09h00-09h15 **Enregistrement des participants**

09h15-09h30 **Mots de bienvenue**

Mme Elena Cherneva, Responsable du Service d'aide judiciaire, ministère de la Justice, Bulgarie.

Andrés SALCEDO VELASCO, Chef d'Equipe du projet EuroMed Justice III.

09h30-09h45 **Présentation des participants**

- 09h45-10h00 **Synthèse du travail effectué pendant les réunions précédentes sur la composante « accès à la justice et aide judiciaire ». Programme de travail, calendrier et méthodologie.**
- Andrés SALCEDO VELASCO*
- José María FERNÁNDEZ VILLALOBOS, Responsable de formation du projet EuroMed Justice III.*
- Discussion
- 10h00-10h30 **Portée et contenu général des débats durant cette réunion du groupe de travail**
- Georges ASSAF, Expert principal à court terme*
- 10h30-11h00 Pause café
- 11h00-13h00 **Situation actuelle de l'accès à la justice et aide judiciaire dans les pays partenaires du Voisinage Sud. Une référence spéciale aux questions suivantes : simplification des procédures, procédures orales et modes alternatifs de résolution des conflits. (I)**
- Pays partenaires du Voisinage Sud (3 délégations)*
- Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet*
- Discussion
- 13h00-14h30 Déjeuner
- 14h30-15h30 **Modes alternatifs de résolution des conflits : présent et avenir. Comment améliorer ces modes alternatifs afin de faciliter l'accès à la justice des citoyens.**
- Carmen PARRA, Professeur, Université Abat Oliba CEU, Faculté de droit, Barcelone (ES)*
- Discussion
- 15h30-16h00 Pause café
- 16h00-17h00 **Approches et bonnes pratiques en matière de durée des procédures judiciaires, retards et délais de procédure – Poursuite de la discussion entamée lors de la deuxième réunion de ce groupe de travail. Analyse, commentaires et accord sur le document de travail préparé par l'expert principal à court terme relatif à la deuxième réunion.**
- Georges ASSAF*
- Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet*

Fin de la 1^e journée

Mercredi 7 novembre 2012

08h30-09h30 **Situation actuelle de l'accès à la justice et aide judiciaire dans les pays partenaires du Voisinage Sud. Une référence spéciale aux questions suivantes : simplification des procédures, procédures orales et modes alternatifs de résolution des conflits. (II)**

Pays partenaires du Voisinage Sud (3 délégations)

Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet

Discussion

09h30-11h00 **Approches et bonnes pratiques en matière de durée des procédures judiciaires, retards et délais de procédure. Analyse, commentaires et accord sur le document de travail préparé par l'expert principal à court terme relatif à la première réunion.**

Georges ASSAF

Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet

11h00-11h30 Pause café

11h30-13h00 **Bonnes pratiques en matière de gestion du temps judiciaire, avec une référence spéciale à l'importance de simplifier les procédures.**

François PAYCHÈRE, Juge à la Cour de justice de la République et canton de Genève. Expert du Conseil de l'Europe (président du groupe de travail pour la qualité de la justice) (CH)

Discussion

13h00-14h30 Déjeuner

14h30-16h30 **Approches et bonnes pratiques en matière de simplification des procédures, procédures orales et modes alternatifs de résolution des conflits. Discussion (I)**

Georges ASSAF

Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet

Fin de la 2^e journée

Jeudi 8 novembre 2012

- 08h30–10h00 **Approches et bonnes pratiques en matière de simplification des procédures, procédures orales et modes alternatifs de résolution des conflits. Discussion (II)**
- Georges ASSAF*
- Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet*
- 10h00-10h30 Pause
- 10h30-12h00 **L'expérience bulgare en matière de simplification des procédures, procédures orales et modes alternatifs de résolution des conflits. Stratégies en matière de MARC en Bulgarie.**
- Sevdalina ALEKSANDROVA, Experte internationale, médiateur, et vice-présidente de l'Association professionnelle des médiateurs en Bulgarie.*
- Discussion
- 12h00-12h45 **Approches et bonnes pratiques en matière de simplification des procédures, procédures orales et modes alternatifs de résolution des conflits. Discussion (III)**
- Georges ASSAF et Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet*
- 12h45-13h00 **Support apporté par le site du projet : une mise à jour**
- Dania SAMOUL, Coordinatrice du Projet Euromed Justice III*
- 13h00-14h15 Déjeuner
- 14h15-15h30 **Approches et bonnes pratiques en matière de simplification des procédures, procédures orales et modes alternatifs de résolution des conflits. Discussion (IV)**
- Georges ASSAF*
- Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet*
- 15h30-15h45 **Conclusions, recommandations et contributions relatives au manuel. Préparer le travail intermédiaire et la prochaine réunion.**
- Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet*
- 15h45-16h00 **Clôture de la réunion**
- Nadya P ARPULOVA-ASHWORTH, Directrice de la Direction Gestion de programmes et projets internationaux, Ministère de la Justice, Bulgarie. Coordinatrice nationale du projet Euromed Justice III en Bulgarie.*
- Andrés SALCEDO VELASCO*

Fin de la réunion

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Cette réunion s'inscrit dans le cadre de la première composante du projet : accès à la justice et aide judiciaire. L'objectif de cette activité sera de préparer un manuel qui recense et décrit les approches et bonnes pratiques susceptibles d'améliorer l'accès à la justice et l'aide judiciaire. Cette réunion est la troisième des 5 réunions qui seront consacrées à cette question.

Méthodologie pour la préparation et remise du manuel: les groupes de travail (GT) feront office de véritable forum de réflexion dans le domaine couvert et seront l'occasion d'échanger des informations et de débattre de plusieurs questions à l'ordre du jour. Les résultats des travaux du groupe de travail seront d'une importance capitale pour obtenir une connaissance réelle des systèmes juridiques et avoir des discussions en profondeur sur les questions abordées. En outre, le manuel pourra aussi être utilisé comme guide pratique. Le manuel sera préparé suffisamment à l'avance pour pouvoir être présenté lors de la conférence régionale intermédiaire qui se tiendra au cours de la deuxième année du projet.

Au cours de cette troisième réunion nous poursuivrons le travail entamé lors de la première et de la deuxième réunion. En outre, cette réunion sera aussi l'occasion de partager les avis des experts internationaux et l'approche des participants sur les principales questions qui seront traitées, selon leur propre perspective et en fonction de leurs compétences respectives. Ces discussions détaillées et en profondeur permettront d'avoir un échange approfondi sur les principales questions inscrites à l'ordre du jour de cette troisième réunion, à savoir simplification des procédures, procédures orales et modes alternatifs de résolution des conflits.

Profils des experts des pays bénéficiaires

Trois (3) participants (maximum) par pays partenaire du Voisinage Sud :

hauts fonctionnaires du ministère de la Justice ou d'une autre autorité publique compétente en la matière, membres du judiciaire et autres professionnels du droit, universitaires et représentants de la société civile possédant une solide expérience des thèmes abordés par le GT (les délais de procédure, la coopération entre juges et Barreaux pour réduire la durée des procédures, facilitation de l'accessibilité de la justice pour les citoyens, en particulier en ce qui concerne des mécanismes tels que les « guichets uniques », l'accès à la justice pour les groupes les plus défavorisés, l'aide judiciaire, les modes alternatifs de résolution des conflits, etc.) ; la participation préalable à des activités similaires dans le cadre des projets EJM I ou EMJ II constitue un atout ; grande disponibilité pour effectuer le travail intense impliqué par l'activité du GT et la recherche, la préparation des réunions du GT, la collecte de la documentation et la rédaction du manuel ; aptitude à comprendre et à s'exprimer oralement et par écrit en français et/ou anglais (au moins les communications/contributions écrites devraient se faire en français ou en anglais) ; on veillera à ce que les personnes prenant part aux activités portant sur l'échange d'expériences et de bonnes pratiques occupent des postes stratégiques dans les institutions nationales et que, à ce titre, elles soient à même de partager les leçons tirées de ces activités avec leurs collègues et leur personnel.

Les experts (3) devront avoir un profil approprié, une bonne connaissance, une vision et une solide expérience dans ce domaine ; en outre, ils devront être disposés à livrer une contribution efficace et effective aux travaux de ce groupe de travail. Ceci suppose que leur pays d'origine les autorise non seulement à disposer de suffisamment de temps pour participer aux cinq réunions prévues pour cette activité, mais aussi qu'ils puissent disposer du temps nécessaire pour continuer à travailler ensemble et avec l'expert principal à court terme qui est chargé de l'élaboration du manuel, et avec l'équipe chargée

du projet, de manière virtuelle, à travers le site Internet du projet et/ou d'autres moyens (courriels, etc.), de façon à assurer la continuité des travaux et un échange d'informations et d'idées entre toutes les parties impliquées. Pour cette raison, il serait souhaitable que la ou les mêmes personnes assistent à toutes les réunions, ou du moins que le chef de la délégation soit la même personne à chaque réunion.

Documentation

Une liste des documents de référence proposés pour approfondir les questions traitées sera fournie par l'équipe chargée de la mise en oeuvre du projet suffisamment à l'avance avant la date de la réunion.

Langues de travail

Français et anglais, avec interprétation simultanée vers et à partir de l'arabe.

Lieu de la réunion et hébergement des participants



La réunion se tiendra à l'hôtel :

GRAND HOTEL SOFIA

1, Gurko Str.

1000 Sofia

Tél. : (+359 2) 811 0900

Fax : (+359 2) 811 0798

www.grandhotelsafia.bg